

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 03 décembre 2020

OBJET :

**COMMISSIONS
COMMUNALES**

Remplacement

Nombre de Conseillers en

Exercice : **23**

Présents : **22**

Votants : **23**

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 08 décembre 2020

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2020/331

L'an deux mille vingt, le sept-décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Eugène COUDRE, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Corinne TANGE, Madame Véronique PETIT, Monsieur Ernest COLLOBER, Madame Virginie VIEVILLE, Monsieur Thierry SUFFYS, Madame Séverine LETOILE, Monsieur José DA ROCHA, Madame Marguerite FONT, Monsieur Julien WHYTE, Monsieur Marc ZAPIOR, Madame Stéphanie PETIAUX, Monsieur Emiliano GARCIA, Madame Carla GRECO, Madame Maryse POSTOLLE, Monsieur Alexandre VIEGAS, Monsieur Christophe VIGIER, Madame Gwendoline PLUQUET, Monsieur Frédéric HERMOSILLA, Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

PROCURATIONS : Madame Jocelyne BORDE pouvoir à Madame Véronique PETIT

SECRETAIRE DE SÉANCE : Madame Virginie VIEVILLE

∞∞∞∞∞∞∞∞∞

Vu les articles L.2121-21 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2020/329 du 07 décembre 2020 portant installation de 2 nouveaux conseillers municipaux ;

Vu les délibérations n° 2020/286 du 26 mai 2020 et n° 2020/312 du 03 juillet 2020 portant sur la création des commissions communales ;

Vu le règlement intérieur en date du 02 octobre 2020 et notamment son article 7 - § 2 – portant sur la constitution des commissions communales ;

Il convient de procéder à des modifications dans chacune des commissions suivantes :

Monsieur le Maire appelle à candidature.

Monsieur le Maire propose pour chaque commission :

Commission Finances :

- Madame Maryse POSTOLLE
- Madame Isabelle SUEUR-PARENT

Commission Commerces :

- Monsieur José DA ROCHA
- Maryse POSTOLLE
- Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

Commission Associations / Vie locale / Evénementiel

- Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM
- Monsieur Emiliano GARCIA

Commission Travaux

- Monsieur Alexandre VIEGAS

Commission Environnement

- Monsieur Frédéric HERMOSILLA

Le Conseil municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

APPROUVE la constitution des nouvelles listes des membres appelés à siéger au sein de ces commissions, telles que reprises ci-dessous :

FINANCES :

1. Isabelle SUEUR-PARENT
2. Véronique PETIT
3. Virginie VIEVILLE
4. Jocelyne BORDE
5. Jacques GAUBOUR
6. Emiliano GARCIA
7. Maryse POSTOLLE

COMMERCE

1. Véronique PETIT
2. Emiliano GARCIA
3. Jocelyne BORDE
4. Marguerite FONT
5. Stéphanie PETIAUX
6. José DA ROCHA
7. Maryse POSTOLLE
8. Kongprachanh SIRIMANOTHAM

ASSOCIATIONS / VIE LOCALE / EVENEMENTIEL :

1. José DA ROCHA
2. Isabelle SUEUR-PARENT
3. Carla GRECO
4. Virginie VIEVILLE
5. Stéphanie PETIAUX
6. Marguerite FONT
7. Emiliano GARCIA
8. Kongprachanh SIRIMANOTHAM

TRAVAUX :

1. Jacques GAUBOUR
2. Julien WHYTE
3. Véronique PETIT
4. Marc ZAPIOR
5. Corinne TANGE
6. José DA ROCHA
7. Alexandre VIEGAS

ENVIRONNEMENT :

1. Corinne TANGE
2. Stéphanie PETIAUX
3. Ernest COLLOBER
4. Isabelle SUEUR-PARENT
5. Séverine LETOILE
6. Virginie VIEVILLE
7. Jacques GAUBOUR
8. Marc ZAPIOR
9. Frédéric HERMOSILLA

DIT que le règlement intérieur du Conseil municipal est ainsi modifié dans son article 7 - § 2.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.



#signature#